BELSENTES
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 10 Février 2023

Présents : Mmes BLACHE Françoise, CHIROL Laurence, FISCHER Hélène, REYNAUD Laetitia, ROZNOWSKI Monique,
Ms ARGAUD Lionel, BRESSO Dominique, CROS Christian, FAYARD Raymond, LADREYT André, VILLE Maxime.
Absents représentés : Mmes BALTASSAT Francine donnant pouvoir à M. CROS Christian, CHABAL Sylvia donnant pouvoir à LADREYT André, RIBEYRE Nadia donnant pouvoir à FISCHER Hélène, ROSSITER Elisabeth donnant pouvoir à ROZNOWSKI Monique, M.TEYSSEIRE – ALLIRAND Lucas donnant pouvoir à M. FAYARD Raymond.
Absent excusé : M. COCHE Olivier
Absents : Mme DARTOIS Colette, M. BLANC Luc

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.
M. FAYARD Raymond est nommé secrétaire de séance pour suppléer M.BRESSO Dominique

La séance débute à 19h30.

Ordre du jour :

- Vote des comptes administratifs
- Vote des comptes de gestion
- Affectations des résultats
- Modifications des statuts de Val'Eyrieux
- Renouvellement convention Certificat d'Economie d'Energie SDE 07
- Plan Communal de Sauvegarde
- Convention pour chats errants
- Questions diverses (travail en commun sur les projets futurs, festivités, avancement de la fibre …)

Approbation du procès-verbal du CM du 25/11/2022
Approuvé à l'unanimité

Comptes administratifs et comptes de gestion 2022

1) **Budget général**

Au budget **fonctionnement** le résultat reporté était début 2022 excédentaire de 574 600.60 €.
Le résultat 2022 fait apparaître un total de recettes de 687 318.91€, et un total de dépenses de 473 624.20 €, soit un résultat de clôture de l'exercice présentant un excédent de 213 694.71 €.
L'excédent global de clôture est donc de 788 295.31€

Quant au budget **d'investissement** le résultat reporté était début 2022 déficitaire de 201 047.74 €.
Le résultat 2022 fait apparaître un total de recettes de 1 169 595.21 €, et un total de dépenses de 1 100 964.13 € soit un résultat de clôture de l'exercice présentant un excédent de 68 631.08 € auquel se rajoutent, le déficit reporté de l'année précédente et le déficit de 87 960.82 € au titre des restes à réaliser.
Le déficit global de clôture de l'investissement ressort donc à 220 377.58€.

Le résultat d'ensemble du budget général présente donc un excédent à reporter de 567 917.73 €.

Pour information :

- Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 55 884.30 € par rapport à l'exercice précédent dues principalement à l'intégration d'immobilisations foncières à hauteur de 52 725.05 €.
- Les recettes de fonctionnement sont en baisse de 11 218.71 €, dues principalement à la baisse du remboursement sur rémunération de personnel pour 15 000 €.
- Sur les 1 100 964.13 € de dépenses d'investissement, 1 023 849.11 € concernent les immobilisations de l'année.

- Les restes à réaliser correspondent en dépenses principalement aux travaux en cours sur les logements, et la traverse du village de Saint-Julien et en recettes sur des subventions non perçues en fin d'exercice et aux ventes de terrains. 368 565.70 € en dépenses pour 280 604.88 € en recettes.

2) **Budget énergie**

Au budget **fonctionnement** le résultat reporté était début 2022 excédentaire de 9 571.04 €.
Le résultat 2022 fait apparaître un total de recettes de 10 254.47 €, et un total de dépenses de 14 117.95 €, soit un résultat de clôture de l'exercice présentant un excédent de 5 707.56 € qui sera reporté au budget 2023.
Quant au budget **d'investissement** le résultat reporté était début 2022 excédentaire de 28 862.01 €. Le résultat 2022 fait apparaître un total de recettes de 20 963.30 €, et un total de dépenses de 4 886.94 € soit un résultat de clôture de l'exercice présentant un excédent de 44 938.37 €. Cet excédent global sera reporté au budget 2023.

Le résultat d'ensemble du budget énergie présente donc un excédent à reporter de 50 645.93 €.

3) **Budgets annexes**
   a. **Eco hameau**
   Aucune écriture budgétaire cette année, les résultats de l'année antérieure seront reportés, soit un excédent d'investissement de 1 697.34 €
   b. **Lotissement :** Il est proposé la clôture de ce budget annexe avec intégration de l'excédent d'investissement soit 12 421.16 € au budget général

Les comptes administratifs votés en l'absence du maire sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité.

Affectation des résultats

- Budget général : 567 917.73 € seront affectés au compte 002 excédent de fonctionnement reporté, 132 416.76 € au compte 001 déficit d'investissement reporté et 220 377.58 € au compte 1068 de l'investissement.
- Budget énergie : 5 707.56 € seront affectés au compte 002 excédent de fonctionnement reporté et 44 938.37 € au compte 001 excédent d'investissement reporté
- Budget éco-hameau : 1 697.34 € seront affectés au compte 001 excédent d'investissement reporté

Les affectations des résultats sont approuvées à l'unanimité

Modification des statuts de Val'Eyrieux
La communauté de communes Val'Eyrieux a modifié 2 statuts : l'un portant sur les transports et l'autre sur la compétence aménagement numérique.
Acte administratif.

Renouvellement convention Certificat d'Economie d'Energie SDE07
Notre convention pour la valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie, issus d'opérations réalisées sur les patrimoines des collectivités arrive à échéance le 14 février 2023, il convient de la renouveler pour 4 ans.

Plan Communal de Sauvegarde
Maxime explique le travail en cours.
Rappel : le PCS est obligatoire, il sert à identifier les risques sur le territoire de la commune ainsi que les personnes à contacter lors d'un incident (inondation, feux, glissement de terrains)
Il faut définir qui fait quoi à quel endroit et quels sont les moyens que la commune peut mettre en œuvre pour aider les pompiers. / sauveteurs.

Convention chats errants
Nous avons contacté 30 millions d'Amis pour établir une convention pour la stérilisation de 6 chats pour 1 an. Prévoir budget entre 300 € et 500 €.
Idem à la décision prise en 2020 mais que nous n'avions pas mis en application.